

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 11 février deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

05 février 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITTLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de
la ville,

19 février 2026

Date de signature,

26 février 2026

Nombre de conseillers,

En exercice 29

Présents 27

Votants 27

Excusés :

Mme Mireille BAUDRY, M. Simon SAINT-MARTIN.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-005

Convention multipartite de don matériel informatique et électronique

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique annuelle de renouvellement du parc informatique et électronique, Caux Seine agglo, en collabor

ation avec les communes membres du service commun informatique, souhaite conclure une convention multipartite de don avec l'association CLIPS Ressourcerie.

Cette convention s'inscrit dans une démarche de réemploi solidaire, de réduction des déchets et de soutien à l'inclusion numérique, conformément aux objectifs de la loi REEN (Réduction de L'empreinte Environnementale du Numérique) du 15 novembre 2021.

Cette démarche vise à prolonger la durée de vie du matériel informatique et électronique en fin d'usage, à favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le biais du chantier d'insertion de CLIPS Ressourcerie, à réduire les coûts liés à l'élimination des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et à renforcer la solidarité territoriale en facilitant l'accès au numérique pour les publics modestes,

Les communes signataires, membres du service commun informatique de Caux Seine agglo, s'engagent conjointement à participer à cette démarche de réemploi et d'inclusion numérique, en cohérence avec les objectifs de transition écologique et de solidarité portés par Caux Seine agglo.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de de se conformer aux objectifs de la loi REEN (Réduction de L'empreinte Environnementale du Numérique) du 15 novembre 2021,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver les termes de la convention multipartite de don avec l'association CLIPS Ressources.
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à la signer.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET